

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

**DÉLIBÉRATION DU
CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

SÉANCE DU 16 DÉCEMBRE 2022

**DELIBERATION N°CD2022-
12/4/33
DOSSIER N°5475**

**PROGRAMMATION DES AIDES À L'ALIMENTATION EN EAU
POTABLE - 2022 - TROISIÈME TRANCHE**

Etaient présents :

Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Mary-Line GEOFFRE, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Héliène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Héliène PILAT, Catherine GRAVERON, Marie-Thérèse VIALLE, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Guy MARSALEIX, Valéry MARTIN

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Eric BODEAU à Mary-Line GEOFFRE
Laurence CHEVREUX à Valéry MARTIN
Jean-Jacques LOZACH à Thierry BOURGUIGNON
Nicolas SIMONNET à Marie-Thérèse VIALLE
Marinette JOUANNETAUD à Isabelle PENICAUD
Bertrand LABAR à Delphine CHARTRAIN
Renée NICOUX à Jean-Luc LEGER

ORIGINE : *Direction Générale des Services/Pôle Cohésion des Territoires/Direction des
Ressources Naturelles et des Transitions*

RAPPORTEUR : M. Thierry GAILLARD

**OBJET : Programmation des aides à l'alimentation en eau potable - 2022 -
Troisième tranche**



LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

*VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,
VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des
Régions,
VU la délibération n° CD2021-07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la
Creuse,
Vu la décision du Conseil Départemental n° CD2020-06/03/28 du 26 juin 2020 approuvant le schéma*

départemental d'alimentation en eau potable 2020-2030,
Vu la délibération du Conseil Départemental du 11 février 2022 approuvant, au chapitre 9161 article 204142,
une autorisation de programme de 1 100 000 € pour l'opération 0013,
VU le rapport CD2022-12/4/33 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CD - Solidarités territoriales et Développement durable,

DÉCIDE,

- D'adopter le projet de programmation des aides à l'alimentation en eau potable (3ème tranche) annexé à la présente délibération, dont le montant s'élève à 644 095,76 € ;
- D'adopter le projet de convention de suivi d'une opération à intervenir avec le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable du Bassin de Gouzou annexé à la présente délibération ;
- D'accorder les subventions correspondantes répertoriées dans le tableau annexé à la présente délibération ;
- D'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ces décisions ;

Dit que les dépenses correspondantes seront imputées au budget départemental, chapitre 9161, article 204142, opération 0013.

Pour la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret :

Adopté: 26 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

Mmes Armelle MARTIN, Mary-line GEOFFRE, MM Eric BODEAU, Philippe BAYOL, Elus à la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, ne prennent pas part au vote

Pour le SIAEP Saint-Loup et Saint-Chabrais :

Adopté : 29 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

M. Patrice MORANCAIS, en tant que Président du SIAEP de Saint-Loup et Saint-Chabrais, ne prend pas part au vote

Pour l'ensemble des autres aides :

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET